

# CCB infos

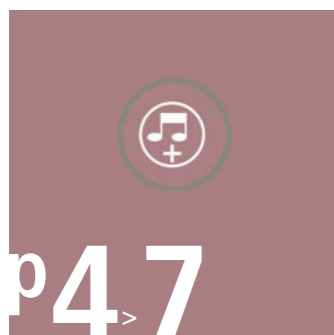


le journal des 5 vallées



Quel avenir pour la culture dans le Briançonnais ?

Briançon - Cervières - La Grave - Le Monétier-les-Bains - Montgenèvre - Néevache - Puy-Saint-André  
Puy-Saint-Pierre - Saint-Chaffrey - La Salle-les-Alpes - Val-des-Prés - Villard d'Arène - Villard Saint-Pancrace



pp 4 > 7

### DOSSIER CULTURE

- Conservatoire
- Beaux Arts
- Théâtre du Briançonnais
- MJC
- L'ADSCB



pp 8 > 9

### SERVICES À LA POPULATION

- Le foyer solidarité
- Le service intercommunal de prévention spécialisée



pp 10 > 11

### DEVELOPPEMENT DURABLE

- Collecte sélective
- Quai de transfert



pp 12

### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

- Une treizième commune pour la CCB



pp 13

### COOPERATION TRANSFRONTALIÈRE

- QR code

### EN BREF

- Nouveaux venus à la CCB



pp 14 > 15

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- La CCB à l'heure du numérique
- Chantiers 2013 : début des livraisons

• **Conservatoire intercommunal du Briançonnais**  
04 92 21 00 68  
ceab@ccbrianconnais.fr  
35, rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

• **Ambassadeur du tri**  
04 92 21 54 03  
p.brun@ccbrianconnais.fr  
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Atelier intercommunal des Beaux-Arts**  
04 92 21 53 12 (tél/fax)  
beaux.arts@ccbrianconnais.fr  
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Foyer solidarité Hébergement d'urgence**  
04 92 24 80 37  
cispd@ccbrianconnais.fr  
av. Jean Moulin - 05100 BRIANÇON

• **Service intercommunal de prévention spécialisée**  
04 92 20 58 88  
cispd@ccbrianconnais.fr  
HLM Les Cros - Bâtiment F1  
av. René Froger - 05100 BRIANÇON

• **Fourrière animale**  
04 92 21 35 97  
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON CEDEX  
c.garcia@ccbrianconnais.fr

• **Fourrière automobile**  
Rue du Clot Jouffrey  
05330 Saint-Chaffrey  
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

Communauté de Communes du Briançonnais  
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON CEDEX  
accueil@ccbrianconnais.fr  
04 92 21 35 97

## édito



2013 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. La crise internationale a des répercussions jusque sur notre économie. Réduire la dette est devenu le leitmotiv de toute une nation. En conséquence, nous subissons de plein fouet une baisse des dotations de l'Etat, des aides de la Région et du Département. Néanmoins, nos champs de compétences ne cessent de progresser.

Pour faire face à cette situation, nous avons dû redéfinir nos grandes orientations budgétaires, afin d'optimiser

une politique d'investissement qui permette de répondre au mieux aux attentes de tous.

Malgré ces difficultés nous avons décidé, en cette année 2013, de mettre l'accent sur des domaines essentiels au développement et au bien-être de la population de notre collectivité :

C'est le cas pour l'emploi, avec le lancement du Pôle d'innovation économique Altipolis et sa pépinière d'entreprises à la fin du printemps.

De même, l'attractivité du territoire va être renforcée avec le lancement des travaux de réseaux de desserte en Très Haut Débit à Briançon, et la mise en œuvre du projet de maison de la Géologie et du Géoparc à Puy-Saint-André.

Dans le domaine de la collecte des ordures ménagères, les travaux de construction du quai de transfert seront lancés dès la fonte de la neige. La question de la reprise en régie de cette mission est placée au cœur du débat. Ces actions sont menées dans l'objectif de mieux gérer nos déchets et notre environnement.

L'accompagnement des politiques familiales, avec la livraison dans quelques mois de la crèche du Pays de la Meije, et le lancement des opérations crèche Durance à Briançon, et Pôle social à Villard Saint Pancrace en partenariat avec la commune.

Je suis également heureux de compter, aujourd'hui, une commune de plus dans le giron de la CCB avec l'intégration en janvier dernier de Puy-Saint-Pierre. Je souhaite la bienvenue à son Maire et tous ses habitants.

Sachez que tous les Vice-présidents, Conseillers communautaires, le personnel de la CCB et moi-même mettrons tout en œuvre, en cette année 2013, pour accomplir notre mission de service public le plus efficacement possible.

Alain Fardella  
Président de la Communauté  
de Communes du Briançonnais

services  
publics  
communautaires  
www.ccbrianconnais.fr



# dossier culture



## Conservatoire

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais connaît depuis de nombreuses années un succès qui ne se dément pas. La qualité de l'enseignement artistique unanimement reconnu en fait un des centres les plus réputés de la région. Fort de ses trois disciplines, musique, art dramatique et danse, le Conservatoire du Briançonnais accueille plus de 700 élèves âgés de 4 à 77 ans au sein de ses quatre sites répartis à Briançon, Saint-Chaffrey, Monétier-les-Bains et Villar d'Arène. Tous les élèves ont la possibilité de découvrir, de s'initier et de se perfectionner dans ces activités. C'est aussi la seule structure du département à proposer un enseignement d'art dramatique.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, les vingt-quatre enseignants du Conservatoire développent également différents programmes et spectacles, aussi bien auprès des écoliers du primaire, qu'à travers des représentations proposées à l'ensemble de la population en différents lieux du territoire. Cette volonté de faire "voyager la culture" au sein de toutes les communes est sans aucun doute un atout pour faire vivre et reconnaître le dynamisme artistique du Briançonnais. ■



## Coordonnées

du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h  
Conservatoire du Briançonnais  
Tél. 04 92 21 00 68  
35, Rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

édito



Avec l'élargissement de ses compétences (atelier des Beaux-Arts, cinéma Eden Studio), la convention passée avec la MJC-Centre social du Briançonnais et la création du poste de directrice du pôle « Services à la population », la culture au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais a gagné en cohérence.

L'ensemble ainsi constitué, avec le Conservatoire et le Théâtre, contribue à l'attractivité de notre territoire ; d'une part, en l'ouvrant sur l'extérieur (par l'apport de spectacles, de films, d'idées) ; d'autre part, en exprimant la richesse culturelle locale, largement appuyée sur la richesse et la diversité associatives. Cette activité culturelle accompagne la population du Briançonnais tout au long de l'année.

Cela a un coût et la culture c'est aussi de l'emploi ! La Communauté de Communes du Briançonnais consacre 10% de son budget de fonctionnement à ses compétences culturelles. Au même titre que l'éducation, c'est un investissement, une contribution à l'épanouissement personnel et une forme d'éducation permanente.

Il reste que la grande entreprise de la Communauté de Communes du Briançonnais pour les années à venir, c'est la construction d'un nouveau théâtre. Il doit trouver sa place au quartier Berwick, dans le cadre du projet d'urbanisme de la ville de Briançon, avec les autres équipements culturels qu'elle y prévoit.

René Siestrunck  
Vice-président chargé de la Culture



## Des Brésiliens à la montagne

Depuis 2006, sous l'impulsion de Fernando Lima de Albuquerque, professeur de violoncelle, le Conservatoire du Briançonnais accueille de jeunes musiciens brésiliens issus de milieux défavorisés, pendant une année scolaire. A ce titre, ils bénéficient de l'enseignement dispensé par le Conservatoire. Cette année d'étude est ensuite validée à leur retour par l'Université du Ceara.

Afin de pérenniser ce beau projet, une convention quinquennale de partenariat a été signée, entre la Communauté de Communes et l'Université du Ceara (État du Ceara). Ce projet peut fonctionner grâce à l'implication des nombreux partenaires associés : les familles d'accueil, l'association des parents d'élèves, l'école Carlhian Rippert pour les repas de midi et les professeurs de français.

Côté brésilien, l'Etat du Ceará finance depuis 2008/2009 les billets d'avion, défraie les familles d'accueil et fournit l'argent de poche des étudiants. L'association APICE à Fortaleza organise les présélections des candidats pour le projet "Tempo de Brazile" et le suivi des étudiants au retour. Le projet contribue à la création d'écoles de musique et à fournir des places de musiciens dans les orchestres.

Ce projet enrichissant apporte sans aucun doute à tous une ouverture d'esprit et d'écoute, qui permet de mieux comprendre les origines du monde de la musique. ■

## Beaux-Arts

Créé en 1979 dans le cadre de l'Office municipal de culture populaire, l'Atelier des Beaux-Arts est devenu l'Atelier intercommunal des Beaux-Arts en intégrant la CCB, en septembre 2011.

Situé au rez-de-chaussée du siège de la CCB, dans la cité Vauban, il s'adresse à tous les habitants de la collectivité. Avec plus de 135 inscriptions par an, l'atelier n'a cessé de se développer et attire de plus en plus de personnes du territoire.

Ce lieu d'apprentissage, d'échange et de rencontre artistique permet à chacun d'exprimer sa créativité. De nombreuses disciplines y sont enseignées :

- > **le dessin** : maîtrise du fusain et du crayon, étude de la perspective, des ombres et lumières des reflets.
- > **la peinture** : apprentissage de la couleur.
- > **le modelage** : technique de sculpture sur des matières malléables.
- > **la poterie** : fabrication de vases et récipients en terre façonnée et cuite au four.
- > **et une nouveauté : la linogravure** : gravure proche de la gravure sur bois, pratiquée sur du linoléum. Pour cette nouvelle discipline, un stage par trimestre (6 heures réparties sur une semaine) sera dispensé.

L'Atelier intercommunal des Beaux-Arts a pour but de développer et faire découvrir ses activités artistiques à travers des expositions et des animations. Les communes qui en font la demande peuvent ainsi accueillir en cours d'année des expositions des travaux d'élèves. Des voyages culturels sont organisés dans les musées d'art contemporains à Turin, Aix-en-Provence.

En 2013, les Beaux-arts ont établi des partenariats avec la bibliothèque et le service du patrimoine de Briançon dans le cadre de la manifestation Festivalire et les journées autour du jardin.

Côté peinture, l'accent sera mis sur Hundertwasser, artiste pluridisciplinaire et hors norme qui s'illustre dans les domaines variés de la peinture, de l'architecture, des arts décoratifs et de l'écologie. Ses œuvres sont marquées par l'épanouissement de la couleur et enrichiront les élèves tout au long de l'année. ■



INTERVIEW



RESPONSABLE DE L'ATELIER DES BEAUX ARTS : Monique Hunot

## Comment vous est venue cette idée de créer l'Office municipal de culture populaire ?

Nous étions 3 passionnés. Je sortais de Beaux-arts et avec Loulou Ielsch et Eugène Jouanno, nous avons proposé à la mairie de Briançon le projet d'animer un atelier de peinture. La mairie a donc décidé de créer l'Office municipal de culture populaire, afin de faire profiter les Briançonnais de notre expérience. Durant toutes ces années de collaboration, nous nous sommes efforcés de développer une identité de la culture briançonnaise.

## Quels ont été les moyens employés pour y parvenir ?

Hormis l'enseignement de la création artistique pure, nous avons adopté une démarche pédagogique innovante, qui a permis à nos élèves d'aborder l'art par le biais d'autres chemins comme la connaissance de l'histoire de l'art, l'organisation de partenariats avec les autres structures culturelles mais également par la visite de musées de renom abritant des collections ou des expositions de prestige comme celles de Picasso-Cézanne à Aix, de Nicolas de Staël à Martigny en Suisse...

D'ailleurs nous allons nous rendre au printemps à Grenoble pour voir l'exposition consacrée à Alberto Giacometti.

## Après plus de 35 ans au service de l'atelier intercommunal, vous partez à la retraite fin juin. Que souhaiteriez-vous laisser comme héritage ?

Je souhaite sincèrement que mon ou ma remplaçant(e) perpétue l'esprit que j'ai essayé d'inculquer à mes élèves à savoir oser, rester humble et curieux. Un tableau n'est jamais fini on peut toujours l'améliorer. Aller plus loin, ne pas hésiter à franchir le pas, même si au final l'œuvre ne nous convient pas forcément. L'échec n'est pas grave, on sort grandi de ces expériences, qui à terme nous font progresser. Tous les artistes ont connu une période de doute. ■



## Coordonnées

Atelier Intercommunal  
des Beaux-Arts  
1, rue Aspirant Jan  
05100 Briançon  
Tel: 04 92 21 53 12  
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

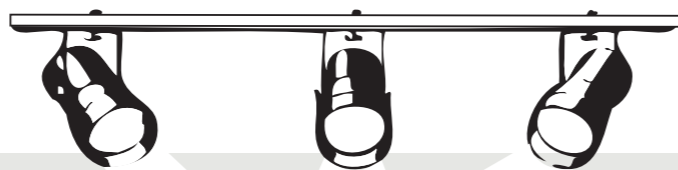


## Le Théâtre du Briançonnais

Enrichissant chaque année la qualité et l'offre de spectacles, le Théâtre du Briançonnais s'emploie donc à mettre en place un véritable projet artistique ouvert à la création contemporaine et à l'émergence de nouveaux talents, auteurs et metteurs en scène. Il vous propose de découvrir les différentes disciplines du spectacle vivant que sont le théâtre, la danse, la musique, le cirque, et les arts de la rue.

Pôle régional de développement culturel et Scène ouverte aux écritures d'aujourd'hui, le Théâtre du Briançonnais développe une programmation hors murs, les Traversées, permettant ainsi de faire circuler les différentes œuvres au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre de sa politique culturelle et de sensibiliser ainsi un plus large public à la culture de proximité.

Cette offre décentralisée du meilleur de la création contemporaine, permet de faire rayonner la culture sur le territoire haut-alpin et s'inscrit dans la poursuite de l'aménagement culturel mis en œuvre par le Théâtre La Passerelle. ■



Un nouveau théâtre à l'étude

Indéniable facteur d'attractivité économique, la culture est un axe important de la politique communautaire. Plusieurs « Journées culture » ont été organisées récemment, permettant de recevoir nos divers partenaires, Etat/DRAC, Région, Département, afin de leur présenter nos équipements, nos projets et débattre avec eux des tenants et aboutissants de cette politique. La construction d'un nouveau théâtre est le projet-phare de l'actuelle politique culturelle.

L'étude confiée en 2009 au cabinet Menighetti a permis à la collectivité de faire le choix de la construction d'un nouvel équipement, plutôt que la réhabilitation de l'actuel théâtre.

En effet, le bâtiment actuel offre peu de possibilités d'évolution du fait de sa situation urbaine enclavée, notamment sur la question du stationnement, et nécessite d'importants travaux de restructuration.

L'implantation du nouveau théâtre est prévue dans les anciens quartiers militaires Berwick ou Colaud. Il s'intègre au projet de requalification urbaine « Cœur de ville » conduit par la Ville de Briançon.

Afin de développer l'offre culturelle sur le territoire briançonnais, la réflexion relative à ce nouveau théâtre est engagée conjointement à celle conduite par la ville pour le projet de médiathèque. Ces éléments pourraient ainsi constituer un pôle culturel qui fait l'objet d'une étude de pré-programmation, avant de lancer l'assistance à maîtrise d'ouvrage. ■

## Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais Centre Social



### Coordonnées

35 rue Pasteur  
05100 Briançon  
Tél. 04 92 21 25 76  
Fax. 04 92 21 01 66  
mjc.brianconnais@wanadoo.fr  
<http://mjc-brianconnais.fr>

**Horaires :**

**du lundi au vendredi de 8h45 à 12h  
et de 13h30 à 19h**



Lieu de convivialité, de créativité et de découvertes culturelles depuis près de 50 ans, la MJC, labellisée Centre social en 1995, est soutenue par la Communauté de Communes du Briançonnais depuis deux ans par le biais d'une convention d'objectifs pluriannuelle et développe de nombreux partenariats avec les communes.

Association sans but lucratif, elle veut être un espace de tolérance et de respect ouvert à tous. Elle favorise l'autonomie des individus, les actions citoyennes et la laïcité.

Elle collabore de manière soutenue avec de nombreuses associations du Briançonnais culturelles, sportives, familiales et jeunesse, auxquelles elle apporte soutien et conseil.

Elle propose à tous un choix d'actions culturelles, de loisirs éducatifs et apporte des réponses aux attentes sociales et culturelles de la population : ateliers de pratiques artistiques, cinéma, musiques actuelles, actions en direction des jeunes et des familles, accompagnement de la vie associative, accueil des personnes étrangères...

Sa démarche d'animation transversale entre le social et la culture veut contribuer au développement du vivre ensemble sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. ■

## La MJC c'est aussi un cinéma

L'Eden-Studio, classé « Cinéma Art et Essai » est une délégation de service public gérée par la MJC depuis 15 ans. Il propose une programmation riche et variée pour tous publics. Le cinéma organise également de nombreux rendez-vous avec des professionnels ainsi que des soirées ciné-débats, qui favorisent le dialogue et les rencontres entre les Briançonnais et le monde cinématographique.

Le passage au numérique, en 2012, lui a permis d'offrir de nouvelles perspectives aux spectateurs au travers de projections d'opéras, de films en 3D et de captations en direct. ■



## L'ADSCB

Afin de donner suite à la réflexion engagée en 2010, confiée à Anne Expert, relative à l'élaboration d'un projet culturel pour le territoire et afin de relancer la dynamique participative engagée, la Communauté de communes du Briançonnais a souhaité mettre en place une coordination de l'ensemble des partenaires culturels du territoire.

Cette mission a été confiée à l'Association pour le Développement Socio Culturel du Briançonnais (ADSCB).

**Cela se traduit concrètement par :**

- la mise en place et l'animation d'un réseau des acteurs culturels du Briançonnais,
- la création et l'animation d'un observatoire des activités culturelles locales,
- la rédaction d'un « guide local de l'action culturelle »

## Une équipe au service des Briançonnais

### Direction

Frank-Eric Retière

### Administration

Pascal Esseau, administrateur

Gisèle Vincent, assistante

Accueil & billetterie

Aurélien Berrier, Nicolas Garnier

### Communication & relations avec les publics

Florence Bourg, attachée à l'information

Claire Meynard, attachée aux relations avec les publics

### Technique

Joël Rey, directeur technique

### Techniciens intermittents du spectacle

Sadry Djaziri, Jacques Fach, Stéphane Gaudoin, Yves Joubert, Simon Liberelle, Bertrand Ostrowiecki, Mathieu Pons, Florian Volpi

Coût de l'équipement numérique  
**77 000 € HT**

financés à

**60%**

par le Centre National de la Cinématographie,

**20%**

par la Région Provence Alpes Côte d'Azur

**20%**

par la Communauté de Communes du Briançonnais.

# services à la population



RESPONSABLE : Christiane Turc

Responsable du Foyer Solidarité et du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée depuis de nombreuses années.

## Comment fonctionne le foyer ?

Le foyer est ouvert à toute personne majeure se retrouvant sans toit. Son rôle est de d'apporter assistance aux personnes ne disposant pas de logement pour la nuit.

Nous travaillons quotidiennement avec le 115, les autres services sociaux (Maison des Solidarités du Conseil Général, CCAS de la ville de Briançon, Mission Jeunes...), toutes les associations caritatives (la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Midi Chaud, l'Épicerie Solidaire), les services de Police, les services de santé, qui peuvent nous réorienter les personnes en difficultés. Nous sommes aussi le seul foyer qui accepte les chiens : nous avons à disposition des niches. Il faut savoir que souvent l'animal est essentiel pour leurs maîtres, qui ne souhaitent pas en être séparés.

## L'évolution sociétale de ces dernières années a-t-elle modifié les comportements ?

Oui, effectivement, nous rencontrons de moins en moins de « routards », personnes qui voyageaient de foyer en foyer. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un public plus local, qui se retrouve sans logement pour diverses raisons. La durée des séjours a tendance à augmenter : de quelques jours à plusieurs semaines, en fonction de la situation. Cela est dû essentiellement aux nouvelles exigences de l'État, qui souhaite aujourd'hui que toute personne puisse être accueillie, jusqu'à ce qu'une nouvelle orientation soit possible. En moyenne, 5 à 10 personnes qui ont fréquenté le foyer durant la saison d'hiver, arrivent à retrouver un travail et un logement.



édito

La politique de la Communauté de Communes du Briançonnais en faveur des personnes les plus fragiles n'était plus en adéquation avec les nouvelles réalités de terrain.

Les élus en charge de ce service ont donc souhaité modifier cet ordre des choses, en s'inscrivant pleinement dans le cadre du schéma départemental d'accueil d'urgence. Cette volonté politique d'apporter un soutien et un suivi de qualité, s'est traduite par

une réorganisation du Foyer Solidarité et du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée.

Le Foyer Solidarité n'est pas conçu comme un simple lieu d'hébergement d'accueil d'urgence, mais bien comme un espace où l'accompagnement donne à l'humain une place prépondérante.

De même, pour être plus en phase avec tous les acteurs sociaux, le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée s'est recentré sur son cœur de cible, les 12-25 ans, et a renforcé sa présence sur l'ensemble du territoire.

Cette implication des services en réponse à la volonté des élus permet aujourd'hui d'obtenir des résultats encourageants, mais nous savons qu'il nous faudra défendre nos choix pour renforcer cette réussite.

Philippe Michelon  
Conseiller Communautaire

## Foyer solidarité

Le foyer d'hébergement d'urgence en faveur des plus démunis est géré par la CCB avec une équipe de 3 veilleurs de nuit. Sa capacité d'accueil est de 7 places (2 dortoirs de 3 lits et une petite chambre individuelle). Il permet de recevoir toutes personnes majeures, sans abri et sans ressources financières, venant de leur propre chef ou bien orientées par le 115, les services de Police, Gendarmerie, service des Urgences et autres services sociaux.

Si les personnes le souhaitent, elles peuvent, dans la journée, être reçues par l'équipe du Service de Prévention Spécialisée de la CCB (contacts donnés au Foyer), pour faire le point sur leur situation et être accompagnées dans leurs démarches. ■



## Coordonnées

Avenue Jean Moulin  
05100 Briançon  
Tél. 04 92 24 80 37  
Ouverture du foyer solidarité :  
7 mois par an  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril  
Tous les jours de 19h à 7h30



INTERVIEW

EDUCATRICE : Marie-Claire Casassa

Employée au service de prévention depuis 2000, Marie Claire Casassa connaît bien la situation des jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes.

## Comment repérez-vous les jeunes en difficulté ?

Les adolescents et jeunes adultes font la démarche de venir nous voir directement s'ils en ressentent le besoin. Notre porte leur est toujours ouverte. Toutefois, afin de ne laisser personne sur le bord de la route, nous effectuons parallèlement un travail de zonage sur l'ensemble du territoire.

Ce travail de repérage est également possible, du fait, de notre collaboration avec tous les partenaires sociaux et associatifs du territoire (les collèges, lycée, les services de l'Etat...), qui nous informent sur les situations difficiles que peuvent vivre les jeunes.

## Comment abordez-vous votre rôle auprès de ce public ?

Une fois la personne dans nos locaux, ma mission est d'identifier la problématique, afin de mieux l'accompagner dans sa réflexion et ses différentes démarches. Nous effectuons ensemble des bilans et des évaluations régulières, qui permettent ainsi de repérer les avancées et les progrès. Cet accompagnement a pour but de redonner confiance au jeune. Le plus satisfaisant, c'est de voir ces jeunes reprendre leur destinée en main.

Parallèlement, nous élaborons et mettons en œuvre des actions de prévention globale et partenariale, afin d'informer les adolescents sur les dangers du quotidien à savoir : le sida, l'alcool, la drogue, les toxiques, les réseaux sociaux...



## Coordonnées

HLM les Cros - Bât F1  
1, Avenue René Froger  
05100 Briançon  
Tél. 04 92 20 58 88  
prevention@ccbrianconnais.fr  
Du lundi au samedi de 17h à 18h30

## ZOOM sur le service

intercommunal

# de Prévention Spécialisée

Devant la montée de la précarité liée à la crise économique que nous traversons depuis plusieurs années, et des difficultés ressenties par une partie de la population, la Communauté de Communes a décidé de s'impliquer en mettant en place un dispositif de solidarité comprenant des infrastructures et des moyens humains de qualité.



Une partie de l'équipe

Composé d'une responsable et d'une équipe de 4 éducateurs expérimentés, le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée dit « le Local » œuvre sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Sa mission : écouter et construire avec chaque interlocuteur une réponse adaptée à sa situation.

Ce travail d'accueil et d'accompagnement éducatif se fait du lundi au samedi (de 17h à 18h30) essentiellement auprès des adolescents et jeunes adultes, les plus exposés aux risques de la vie, ainsi qu'auprès des familles rencontrant des difficultés.

Différents outils pédagogiques sont utilisés par les éducateurs, afin d'établir une relation de confiance :

- Accueil et accompagnements individuels personnalisés, en liaison avec les parents et les autres services sociaux. Ils permettent de fixer une feuille de route commune et favorisent à terme, la réinsertion.
- Accueils collectifs : temps de paroles et d'écoute en petits groupes, partage d'activités multiples (foot en salle le mardi de 20h30 à 22h30, camps, soirées...) constituant la trame indispensable à la socialisation des jeunes. ■

# développement durable

## collecte sélective

Informar, sensibiliser, convaincre sont les missions essentielles pour modifier les mentalités sur l'importance de la gestion des déchets. La Communauté de Communes du Briançonnais en a fait une de ses priorités. Pour réussir ce challenge, elle met en place de nombreuses actions permettant d'optimiser la collecte sélective.

### ► La cartographie un outil d'optimisation

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement et dans une optique de développement durable, la Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de mener une politique volontaire d'implantation de DSE (dispositifs semi-enterrés) sur les communes composant le territoire.

MIS EN PLACE PROGRESSIVEMENT DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES AVANTAGES DE CE SYSTÈME SONT NOMBREUX :

- > Connaissance patrimoniale
- > Etat des lieux du matériel de la collectivité
- > Gain de place
- > Esthétique
- > Diminution des nuisances olfactives
- > Réduction des dépôts sauvages
- > Maîtrise des coûts de collecte
- > Optimisation des tournées

Pour optimiser au mieux la collecte sélective, la CCB met actuellement en place une cartographie précise de tous les points d'apports volontaires et des lieux sensibles du territoire. Ce recensement permettra d'établir précisément les besoins des habitants.

Ainsi à chaque nouveau point de collecte envisagé, il est proposé l'ensemble des containers nécessaires au tri, à savoir les OM, les journaux, le verre et les emballages. A terme les DSE remplaceront l'intégralité des bacs à roulettes qui ne sont plus adaptés aujourd'hui dans le cadre d'une optimisation du ramassage des déchets.

Du fait de leur contenance nettement plus importante, le nombre de points de collecte diminuera, ce qui entraînera une meilleure maîtrise des coûts.

Ce projet s'inscrit totalement dans la réflexion d'une reprise éventuelle des OM en régie. La mise en œuvre complète des points de regroupement permettra de mieux contrôler les coûts de collecte en terme de rotation de camion et de personnel.



L'humanité est confrontée en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle à un défi sans précédent pour sauvegarder son environnement naturel et sa biodiversité. Face à cette menace de dégradation irréversible pour notre planète, il est de notre devoir de nous impliquer dans sa préservation en changeant ou en modifiant nos comportements.

## Alerte aux habitants

Cette restructuration du réseau de la collecte sélective va amener quelques changements dans les habitudes des habitants. En effet sur le territoire, le choix d'une collecte en point d'apport volontaire (on doit se déplacer pour aller sur un point de tri) a été préférée à la collecte en porte à porte (plus onéreuse). L'installation de DSE qui seront moins nombreux (dont la contenance est 8 fois supérieure) que les bacs obligera les habitants à allonger dans certains cas légèrement leur trajet pour amener leurs déchets au point de tri. Sur place, ils trouveront désormais le dispositif complet pour effectuer leur tri dans les règles.

### A noter...

Les erreurs de tri peuvent coûter jusqu'à 3 fois plus cher à la collectivité

- 1 tonne d'ordures ménagères enfouie directement au centre d'enfouissement coûte 187 € la tonne
- 1 tonne de tri sélectif amenée au centre de tri du Beynon (05) coûte 178 € la tonne sans compter la revente des matériaux triés (ex : rachat du plastique PE hd (Polyéthylène haute densité), entre 150 et 235 € la tonne, le carton environ 50 € la tonne, le verre environ 20 € la tonne...)



## Quai de transfert

Dans le cadre de la réflexion menée par la Communauté de Communes du Briançonnais sur l'optimisation du traitement des ordures ménagères, il est apparu impératif de se doter d'infrastructures performantes, qui répondent aux nouveaux besoins de modernisation du service et qui soient implantées sur le territoire de la CCB. Rationaliser pour économiser, voilà le défi que doit relever la CCB. C'est la commune de Villard Saint-Pancrace qui a accepté d'accueillir le quai de transfert. Les travaux commenceront au printemps pour se terminer pendant l'été.

Ce projet comprend les aménagements suivants :

2 quais pour recevoir les ordures ménagères, 1 quai avec un compacteur et un caisson d'une capacité de 30 m<sup>3</sup> pour accueillir les emballages ménagers, un box de transfert du verre, un pont-bascule de 18 m de long, un local d'exploitation de type local d'accueil, des dispositifs de récupération des eaux et un aménagement paysager. La station de transfert est destinée à centraliser et regrouper le contenu des véhicules de collecte, afin de permettre l'acheminement des déchets vers le centre de traitement par l'intermédiaire de véhicules de capacités supérieures.

Ce regroupement permet :

- Une maîtrise plus précise des volumes d'ordures ménagères et d'emballages générés par l'ensemble de la population.
- Une utilisation plus rationnelle du personnel (parcours plus court) et des équipements de collecte (facilite la rotation des bennes)
- Une économie sur le coût de transport.
- Une régularisation du flux de déchets à l'entrée des installations de traitement permettant de limiter le nombre de véhicules et diminuant de façon notable les nuisances liées à la circulation
- L'amélioration du bilan carbone. ■

Quantités de déchets traitées par le quai de transfert de la CCB :



## Un retour du service des Ordures Ménagères en régie est-il possible ?

Le marché de prestations de service signé en 2006 par la CCB en faveur de Veolia Propreté pour la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers court jusqu'en juin 2013.

Dans un souci d'optimisation des coûts et d'amélioration de la qualité du service, la CCB a lancé un audit financier et technique avec le bureau d'études Girus, afin de connaître le meilleur mode de gestion pour l'efficacité, la qualité et la rentabilité de ce service. Pour se donner le temps de la réflexion et de l'étude de faisabilité en vue d'une éventuelle reprise en régie totale ou partielle de la collecte, la CCB a signé un avenant de 6 mois, amenant la fin du contrat à décembre 2013. La décision finale quant au choix du mode de gestion sera prise dans le courant du printemps. ■



# 13 communes pour la Communauté de Communes du Briançonnais



## schéma départemental de coopération intercommunale

► Cette décision du Préfet avait fait l'objet d'un avis favorable pris à l'unanimité par le conseil communautaire, saisi de ce projet en octobre dernier. Elle s'inscrit dans la logique de fonctionnement actuelle des collectivités locales, organisée autour du bassin de vie briançonnais. Elle ne fait de plus que concrétiser une situation pré-existante, caractérisée par les différentes conventions entre la commune et la CCB en matière d'élimination des déchets ménagers réalisée dans le cadre du contrat de la CCB, de traitement des eaux usées assuré par la station d'épuration communautaire, de SIG communautaire... Elle permet aussi aux habitants de la commune de Puy-Saint-Pierre de bénéficier des services de la CCB sans discrimination. Dans la pratique, la nouvelle situation prend du temps à s'affirmer. En effet, le Maire de Puy-Saint-Pierre ayant clairement signifié son désaccord avec ce regroupement, le travail de préparation à ce transfert de dossiers n'a pu être mis en œuvre.

### Nommer des nouveaux conseillers communautaires

En premier lieu, la question de la représentation de la commune au conseil communautaire. Deux membres du conseil municipal et deux suppléants doivent être nommés pour siéger. Mais la commune n'ayant à ce jour toujours pas fait part de la désignation de ses délégués, ce sont, conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire et le premier adjoint qui sont convoqués à chaque séance. Sans succès pour l'instant, car aucun représentant de la commune n'a encore siégé.

### Lister les services et actions existants à Puy-Saint-Pierre qui seront désormais transférés à la CCB

A plusieurs reprises, la CCB a tenté de se rapprocher de la commune pour effectuer ce travail préparatoire qui consiste à récapituler l'ensemble des actions que la Communauté de Communes va maintenant prendre en charge. Ce travail est essentiel pour préparer

Par arrêté du 21 décembre 2012, le Préfet des Hautes-Alpes a prononcé l'intégration de la commune de Puy-Saint-Pierre dans la Communauté de Communes du Briançonnais avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Concrètement, à cette date, la commune est dessaisie de toutes les affaires qui se rapportent à l'une ou l'autre des compétences exercées par la CCB. Il en va ainsi de la gestion des OM, de l'assainissement, de la petite enfance ou des questions de développement économique par exemple...

les budgets des deux collectivités, et dimensionner les services de part et d'autre. Un premier contact a pu être établi pour ce qui concerne le service des ordures ménagères.

### Évaluer les charges transférées pour éviter une hausse significative de la fiscalité pour les contribuables de Puy-Saint-Pierre

La commune n'ayant plus compétence pour gérer les opérations du domaine communautaire, elle n'en supportera donc plus la charge financière. La CCB devra, elle, prendre en charge ces nouvelles dépenses, qu'il convient d'évaluer.

Parallèlement, la CCB va percevoir des nouvelles recettes de fiscalité correspondant au territoire de la commune: la fiscalité professionnelle comme la Contribution Foncière des Entreprises (la CCB perçoit la Fiscalité Professionnelle Unique), la part additionnelle de la fiscalité des ménages, ainsi que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Dans l'intérêt de toutes les parties, et en particulier dans l'intérêt des contribuables de Puy-Saint-Pierre, il convient donc de comparer le coût des charges que la commune va supporter en moins, avec le montant de la fiscalité nouvelle que la CCB va percevoir à compter de cette année. Et permettre d'évaluer ainsi les marges de manœuvre dont dispose la commune pour baisser les taux d'imposition de ses contribuables, à concurrence des charges qu'elle n'aura plus à supporter. Une hausse significative des impôts des contribuables de Puy-Saint-Pierre pourra probablement ainsi être évitée. Mais cela demande à être préparé. Il convient de réaliser sans délai ce travail long et complexe qui aurait dû être mis en œuvre depuis plusieurs mois...■



## coopération transfrontalière

Dans le cadre de la politique de développement de la zone transfrontalière, la Communauté de Communes du Briançonnais a initié un projet culturel destiné à mettre en valeur des édifices ou des sites patrimoniaux remarquables par le biais de QR codes audio.



Les Ayes



Ouvrage militaire de la Lame

## ...arrivée des QR codes dans le Briançonnais



S'inscrivant dans un dynamisme numérique, le Briançonnais va se raconter à travers le maillage de son territoire.

En pratique, une identification sous forme de QR-code\* ou code barre 2D sera mise en place sur les édifices sélectionnés par les communes (5 par commune) permettant d'accéder à un système de téléchargement d'informations en trois langues (français, anglais et italien).

En pointant son portable vers le code barre, le logiciel de lecture reconnaît le QR Code et un fichier son mp3 décrivant le monument. Les textes ont été rédigés en collaboration avec les guides conférenciers du Service du Patrimoine de Briançon et enregistrés par des comédiens.

Véritable promenade audio-guidée par téléphone, cette rencontre entre la Culture et les Nouvelles technologies permet de valoriser au mieux notre territoire.

Ce dispositif multimédia accessible 24h/24 et 7j/7 sera mis en place dès ce printemps sur une soixantaine d'édifices remarquables, complété par la diffusion d'une brochure présentant l'ensemble des circuits. Ce support papier offrira une possibilité de téléchargement en amont des parcours. Nous vous invitons donc à découvrir ou redécouvrir notre patrimoine en toute liberté, de manière vivante et simple. ■

\* Quick Response code

## en bref

## 3 nouvelles venues à la CCB



### Manon GAUDFERNAU CHARGÉE DE MISSION OM

Depuis 9 ans, Manon travaille dans le secteur de la gestion et la prévention des déchets. Auparavant en poste au SMICTOM de l'Embrunais Savinois, elle s'occupait de la tarification incitative. Elle a rejoint la CCB le 17 décembre 2012, dans l'objectif de créer et de mettre en place une régie pour la collecte des ordures ménagères.



### Aurélie POYAU CHARGÉE DE MISSION SCOT

Docteur en géographie et aménagement du territoire, elle a travaillé 3 ans pour l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) sur les marchés africains et enseigné 5 ans à l'Université d'Aix-Marseille. 36 ans et maman de deux enfants, c'est sur le territoire Briançonnais qu'elle souhaite aujourd'hui exercer son activité professionnelle au service de la CCB, en mettant en œuvre le schéma de cohérence territoriale.



### Cirièle RIPPET ASSISTANTE COMMUNICATION / PETITE ENFANCE

Jeune diplômée d'AES (administration économique et sociale), elle a travaillé au sein de structures petite enfance tout au long de ses études. En 2012, elle intègre la plateforme Initiative Nord Hautes-Alpes en tant qu'assistante de direction. Elle a rejoint la CCB début décembre au poste d'assistante communication et petite enfance.



# aménagement du territoire

## LA CCB À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

L'avènement des nouvelles technologies participe concrètement à l'aménagement et au désenclavement de notre territoire.

Aujourd'hui, disposer d'un accès internet à très haut débit est indispensable pour garantir la pérennité de son développement économique, social et culturel.

La Communauté de Communes a choisi de se porter candidate au programme régional Boucle Locale Haut Débit (BLHD) du conseil Régional PACA, qui mobilise des fonds européens, régionaux et départementaux pour financer des projets d'aménagement numérique en adéquation avec le programme France Numérique 2012.

L'aménagement numérique d'un territoire de montagne restant une performance technique, la Communauté de Communes du Briançonnais a confié à l'opérateur France Télécom Orange la réalisation de plusieurs NRA ZO (Nœud de raccordement en zone d'ombre), permettant ainsi à l'ensemble de sa population de disposer d'une connexion ADSL performante en tout lieu du territoire. ■

# 3 NRA ZO ont vu le jour ces derniers mois.

Après les communes de Val-des-Prés et Cervières, qui ont été équipées il y a environ 1 an, le col du Lautaret était le dernier point noir de l'accès à Internet sur notre territoire. Malgré le faible nombre d'abonnés, cette montée en puissance était indispensable car on comptait parmi ceux-ci un hôtel 4 \* ainsi que le Jardin Alpin du Lautaret qui héberge chaque été une cinquantaine de chercheurs du monde entier.

La CCB, avec France Télécom Orange, a donc mis en place le NRA ZO le plus haut de France !

Le col étant situé à plus de 2 000 m d'altitude, et soumis à des contraintes météorologiques extrêmes, il s'agit là d'une réelle prouesse technique.

Les abonnés peuvent désormais bénéficier d'une connexion ADSL minimum de 2 Mega/bits/seconde.



La Communauté de Communes n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, puisque dans le cadre du CRSD (Contrat de Redynamisation des Sites de Défense), le Très Haut Débit va faire son entrée dans le Briançonnais en 2013. Le marché de travaux vient d'être attribué, et dans quelques semaines les foreuses, trancheuses, et pelles mécaniques vont découper les rues de Briançon entre le Champ de Mars et le quartier Berwick, pour y dérouler de la fibre optique. Quelques difficultés en perspective pour la circulation, mais pour une bonne cause...



## Résidence l'Epilobe

janv.  
2013

Ce jeudi 17 janvier 2013, la résidence l'Epilobe a été inaugurée en présence d'Alain Fardella, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, de Gérard Fromm, Vice-président, d'Hubert Voglimacci, Président Directeur Général d'Erilia, du Sous-Préfet de Briançon, Dominique Schuffenecker et des locataires.

Ce programme de logements sociaux confié à Erilia répond à toutes les normes de construction de zone de montagne en vigueur. Cette réalisation n'a été possible que par la volonté de la Communauté de Communes du Briançonnais, qui souhaitait répondre favorablement à la demande légitime des gens du voyage sédentarisés depuis de nombreuses années sur le territoire communautaire. ■

Le projet se compose de trois petits bâtiments de type R+1 mansardé + garages semi-enterrés, orientés nord-est/sud-ouest, regroupant chacun 2 logements individuels.

3 T4 : de 86m<sup>2</sup> habitables + 41 m<sup>2</sup> d'annexes (garages, caves, celliers).

3 T3 : de 68 m<sup>2</sup> habitables + 37 m<sup>2</sup> d'annexes (garages, caves, celliers) dont 1 de 82 m<sup>2</sup> adapté aux personnes à mobilité réduite.

# Chantiers 2013

## Début des livraisons

## Crèche du Pays de la Meije

juin  
2013

Malgré la rigueur de l'hiver les travaux se poursuivent selon le planning prévu. La structure est équipée désormais de son toit. Toutes les entreprises sont à pied d'œuvre pour livrer la crèche de la Meije dans les meilleurs délais. Rappelons qu'à la rentrée scolaire de 2013, cet établissement, de référence en matière environnementale, accueillera tout au long de l'année 10 berceaux, pouvant le cas échéant, porter sa capacité à 15. Dans un souci de mutualisation des bâtiments, le niveau supérieur accueillera une salle communale dédiée aux activités douces, financée par la commune de La Grave. ■



## Altipolis

juil  
2013

Projet phare du développement économique du territoire, le chantier de la pépinière d'entreprises Altipolis avance selon le calendrier établi. Durant tout l'hiver les différentes entreprises ont continué à travailler sur la structure externe et interne du bâtiment avec notamment la pose impressionnante de la cage d'ascenseur par une grue de 42 mètres de haut ainsi que par la pose de la charpente courbe en bois avec ses brise soleil en aluminium. Rendez-vous au début de l'été pour l'inauguration. ■





PÔLE D'INNOVATION ÉCONOMIQUE

OUVERTURE ÉTÉ 2013

# ALTIPOPOLIS

Le tremplin  
de votre Réussite

BRIANÇON

Lyon : 3h  
Grenoble : 1h40

Milan : 2h30  
Turin : 1h30

Marseille : 3h

PÉPINIÈRE  
D'ENTREPRISES

SERVICES MUTUALISÉS  
SALLES DE RÉUNION  
BUREAUX NOMADES  
ESPACE DE CO-WORKING  
TRÈS HAUT DÉBIT

RENSEIGNEMENTS 04 92 21 35 97  
altipolis@ccbrianconnais.fr



le Briançonnais donne du relief à vos projets